



## SARPECO 9-PLUS



Voir le certificat CTB-P+

### Produit de protection du bois Microémulsion (ME) concentrée à diluer

Fonction	Emploi	Catégorie d'utilisateurs	Type de bois
Fongicide Insecticide Anti-termites	Traitement Préventif – Classes d'emploi 1 à 3	Industriel - Scieurs, - Charpentiers, - Menuisiers, etc.	Bois de construction : - Charpentes, - Menuiseries (fenêtres, etc.), - Bardages, etc. Bois massif Matériaux à base de bois Résineux/Feuillus

### Propriétés physico-chimiques

Microémulsion (ME) concentrée

Aspect : liquide incolore

Densité (20°C) : 1 kg/L

pH : neutre

Point éclair : >99°C (inflammable)

Substances actives biocide :

- Perméthrine
- Propiconazole
- Tébuconazole
- IPBC

### Efficacité

#### Efficacité fongicide, insecticide, anti-termites

Efficace contre :  
 - les basidiomycètes (pourriture cubique et pourriture fibreuse),  
 - les insectes à larves xylophages (capricornes des maisons, lyctus, vrillettes),  
 - et les termites,  
 en traitement préventif des bois de construction.

Les performances du produit SARPECO 9 PLUS ont été établies suivant la norme EN599 (Durabilité du bois : Critères de performance des produits préventifs de préservation des bois à partir d'essais biologiques) afin de pouvoir garantir une protection au bois contre les risques des classes d'emploi 1, 2 et 3.1 telles que définies dans la norme EN335, à partir des essais normalisés d'efficacité préventive :

- EN46 et EN47 contre les capricornes,
- EN118 et EN117 contre les termites,
- et EN113 contre les basidiomycètes.

Ces contrôles d'efficacité ont été effectués après l'épreuve de vieillissement accéléré EN73 (épreuve d'évaporation) et EN84 (épreuve de délavage) afin de garantir la durabilité du produit appliqué SARPECO 9 PLUS

### Application

Le traitement s'effectue par application de surface (trempage, aspersion).

L'effet du traitement est immédiat et est optimal dès l'étape de fixation.

L'aspect du bois n'est pas affecté par le traitement SARPECO 9 PLUS.

Compatible avec tout type de finitions.

Bien homogénéiser le produit avant application.

## Préparation du produit prêt à l'emploi

Classes d'emploi	Essences	Méthode d'application	Valeurs critiques SARPECO 9 PLUS
2	Résineux/Feuillus	Trempage court Aspersion	<b>Résineux et Feuillus = 6,5 g/m<sup>2</sup></b>
3.1	Résineux Feuillus	Trempage court Aspersion	<b>Résineux = 6,5 g/m<sup>2</sup></b> <b>Feuillus = 14,5 g/m<sup>2</sup></b>

SARPECO 9 PLUS est miscible en toute proportion avec l'eau et est facilement homogénéisable.

Des contrôles périodiques peuvent être effectués par nos soins avec prélèvements réguliers des bains de traitement aux fins d'analyses chimiques dans nos laboratoires. N'hésitez pas à consulter les équipes techniques et commerciales d'Adkalis au +33 5 64 31 06 60.

## Précautions d'emploi

L'humidité du bois au moment du traitement doit être < à 50%.

Ne pas traiter les bois gelés.

Ne pas appliquer le produit sur du bois pouvant entrer en contact avec de la nourriture, des aliments pour animaux ou du bétail.

Faire un essai préalable sur les bois exotiques ou riches en tanin.

Les extrémités et les coupes doivent être traitées pour garantir l'efficacité du traitement.

Retraiter les bois en cas de ponçage, coupe, etc.

Conformément aux exigences du référentiel CTB-P+, pour une utilisation en extérieur, les bois traités pour un usage en classe d'emploi 3, doivent être recouverts par une finition.

## Nettoyage du matériel

Rincer le matériel et les équipements (produit non séché) à l'eau.

## Consommation

La dilution du produit dépend de l'absorption du bois et de la rétention à atteindre.

A titre d'exemple :

Rétention à atteindre	Absorption du bois	Dilution SARPECO 9 PLUS
6,5 g/m <sup>2</sup>	200 g/m <sup>2</sup>	3,25% m/m dans l'eau soit 3,25 litres d'SARPECO 9 PLUS + 96,75 litres d'eau = 100 litres de produit prêt à l'emploi
6,5 g/m <sup>2</sup>	100 g/m <sup>2</sup>	6,5% m/m dans l'eau soit 6,5 litres d'SARPECO 9 PLUS + 93,5 litres d'eau = 100 litres de produit prêt à l'emploi
6,5 g/m <sup>2</sup>	50 g/m <sup>2</sup>	13% m/m dans l'eau soit 13 litres d'SARPECO 9 PLUS + 87 litres d'eau = 100 litres de produit prêt à l'emploi

Dans le cas du traitement préventif par trempage court, les produits de traitement concentrés certifiés CTB-P+ doivent être dilués à une valeur égale à la valeur critique divisée par 100 pour la classe d'emploi des bois.

Pour les entreprises titulaires du droit d'usage de la Marque CTB-B+ ou d'une certification équivalente, le taux de dilution du produit pourra être ajusté en fonction des rétentions réelles mesurées par l'entreprise.

Les consommations du SARPECO 9 PLUS sont données pour le prêt à l'emploi et varient suivant les essences, les sections et le mode d'application. Nos laboratoires et nos équipes techniques se tiennent à votre disposition pour ajuster le taux de dilution de notre produit en fonction des rétentions réelles des bois mesurées dans vos installations.

## Séchage-Fixation

Fixation : 4h après égouttage.

Séchage : 24 à 48h en atmosphère ventilée (en fonction de la nature du bois, de sa capacité d'absorption et des conditions atmosphériques).

Les bois, après traitement, doivent être stockés à l'abri pendant 24h minimum et ne doivent pas être exposés aux intempéries avant d'avoir retrouvé leur humidité de service.

## Sécurité de l'utilisateur et Environnement

---

Se référer aux informations disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité du Produit.

**Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.**

### Classification-Etiquetage

Se référer à la fiche de données de sécurité.

### Sécurité de l'utilisateur

Toujours respecter les précautions standards hygiéniques.

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas inhaler de vapeurs ou de brouillard contenant le produit.

Ne pas manger, ne pas boire, ni fumer pendant le travail.

Le contact avec la peau doit être évité car le produit peut provoquer une réaction allergique.

Les pyréthroïdes peuvent causer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation).

Port d'EPI obligatoire : gants en latex, néoprène, ou nitrile pour les mains ; lunettes à coque, masque à cartouches, casque, masque, écran facial pour la tête, le visage et les yeux ; vêtement de travail, chaussures de travail ou bottes pour le reste du corps.

### Stockage

Conserver le récipient d'origine hermétiquement fermé et dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Conserver le produit dans des conditions standards de température à l'abri du gel.

Veillez à une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Stocker sur aire étanche ou sur zone de rétention.

Durée de vie : 2 ans

### Environnement

Le résidu de produit, l'emballage et tout autre déchet lié au traitement doivent être considérés comme des déchets dangereux, sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet, et traités en centre spécialisé conformément à la réglementation en vigueur.

Les pertes liées à l'application du produit doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Pendant la totalité de la période de traitement du bois, il est nécessaire de s'assurer qu'aucun constituant du produit ne parvienne dans le sol.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau.

*Les informations contenues dans ce document sont destinées à aider les utilisateurs. Elles ne sont données qu'à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité du Groupe BERKEM, les conditions d'emploi échappant à son contrôle. Les caractéristiques citées des produits fabriqués dépendent des conditions de conservation et de mise en œuvre. Les renseignements que nous donnons reflètent la réglementation en vigueur et les connaissances techniques que nous avons acquises à la date de la notification de la présente fiche. Avant toute mise en œuvre, s'assurer que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente susceptible de prendre en compte des données nouvelles.*

Mise à jour : Décembre 2022